

FACTURE N° 6010040

N/REF : 9/01/2026 15H52 C:000238 I:23367

STOR EURL

V/Email reçu le Vendredi 09/01/2026 à 15H52

**ZA DU TISSOT
42530 SAINT GENEST LERPT**

IMMEUBLE : MC DONALD'S STORE
ZA DU TISSOT
42530 SAINT GENEST LERPT

Saint Priest, le 13 Janvier 2026

ADRESSE : MC DO

Motif de la demande : INTERVENTION POUR DEBOUCHER LA CANALISATION DU LAVE MAIN CUISINE
Donneur d'ordre : Mme C. DELEUZE

NATURE DE L'INTERVENTION :

LE 12/01/2026
DEBOUCHAGE PAR PROCEDE MECANIQUE DU LAVE MAIN PAR PROCEDE MECANIQUE
AINSI QUE LA BONDE DE SOL
CONTROLE - BON ECOULEMENT.

COMMENTAIRES : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 13/01/26 à 16H13 0957@net.mcdonalds.fr
MP LCOMPTER Email envoyé le 13/01/26 à 16H13 M. F. PIRAS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge	1	27,57	27,57
2,50	H(s) Pers. Débouchage/Dépl.Le 12/01/2026	2	81,97	204,92
	TOTAL H.T.			232,49
	T.V.A. a 20,00%			46,49
	TOTAL T.T.C.En EURO			278,98

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :



La gestion complète de
tous vos circuits d'eau

- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 6010040

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Contact SOLYDEC

De: Restaurant McDonald's SAINT GENEST LERPT <0957@net.mcdonalds.fr>
Envoyé: vendredi 9 janvier 2026 15:52
À: Contact SOLYDEC
Cc: franck.piras@gelmale.fr
Objet: Demande passage

Bonjour

Suite à mon appel, pouvez-vous prévoir un passage de vos équipes pour déboucher la canalisation de mon lave mains cuisine ?

Merci

Camille Deleuze

Directrice

STOR EURL

McDonald's
ZA du Tissot
42530 Saint-Genest-Lerpt
04 77 90 79 50

Ce mail peut être transmis hors de votre temps de travail mais vous n'avez aucune obligation de le lire et d'y répondre hors de votre temps de travail.